

Couleurs Vexin du français

n° 37
novembre
2009

Le journal du Parc naturel régional du Vexin français

* L'eau, une ressource
en question

* Dossier : **La biodiversité**,
un enjeu mondial qui s'affirme
dans le Vexin français

* Les **espèces
végétales** invasives

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Éditorial

Le Parc naturel régional du Vexin français menacé

Le grand projet de réforme des collectivités locales, mis à l'étude par le gouvernement, prévoit la création d'un « Grand Paris », réunissant la capitale aux départements qui l'entourent, dont le Val d'Oise, pour en faire une vaste métropole capable de rivaliser avec les plus grandes de la planète.

C'est avec surprise que nous avons appris par Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération Nationale des Parcs naturels régionaux que le « Projet de Grand Paris » pourrait modifier les chartes des Parcs nationaux et des Parcs naturels régionaux « sans remettre en cause leur économie générale ». Il nous invite donc à la vigilance.

Toute remise en cause par l'État des Chartes de Parcs, qu'il a lui-même approuvées, serait de sa part un inacceptable reniement de ses engagements, incompatible avec le Grenelle de l'Environnement, de la volonté du département de faire du Val d'Oise un éco-département et de celle des communes du Vexin de lui garder son caractère authentiquement rural.

Ce serait revenir 20 ans en arrière au moment où le projet d'extension de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise jusqu'à Magny-en-Vexin menaçait le Vexin d'une urbanisation massive, projet déterminant pour mobiliser la totalité des communes du Vexin afin de créer avec la région Ile-de-France, les départements du Val d'Oise, des Yvelines et 99 communes, notre Parc naturel régional.

C'est ainsi que nous avons pu nous opposer vigoureusement et victorieusement à l'extension de la Ville nouvelle sur le Vexin. Chacun ayant marqué son territoire, le temps de la concertation est venu, puis celui de la coopération. L'agglomération de Cergy-Pontoise est devenue Ville-Porte puis membre associé du Parc. Aujourd'hui nous travaillons ensemble à rapprocher urbains et ruraux.

Il n'est pas utile de renouveler avec le « Grand Paris », le même scénario d'un bout à l'autre, alors que l'on peut faire l'économie de l'affrontement et rechercher tout de suite les convergences et les partenariats envisageables.

Si demain le « Grand Paris » souhaite devenir « Ville-Porte » du Parc du Vexin pourquoi pas ? Cergy-Pontoise l'a bien fait avant lui et ça marche.

Trois des Parcs naturels régionaux d'Ile-de-France « Oise-Pays de France », « Gâtinais français », « Vexin français » font ainsi référence à leurs racines les plus profondes. Ils ont une très vieille histoire, un riche patrimoine, une volonté commune de défendre leur ruralité. C'est dans le respect de ces valeurs qu'ils ont décidé de construire leur avenir.

Gérard Claudel
Président du Parc

Perspective

L'eau, une ressource en question

Le Vexin français compte de nombreuses sources, mares, étangs et marais... ainsi que des rivières entaillant de vallées son plateau. Villages et activités humaines se sont développés autour de cet élément vital. La préservation de la qualité de cette ressource est aujourd'hui un des enjeux du territoire : la Charte du Parc précise que « Préserver la ressource en eau relève de la responsabilité collective ».

Pourtant, confrontée à de nombreuses pollutions liées aux usages et aux activités humaines, la qualité de la ressource en eau est aujourd'hui mise à rude épreuve.

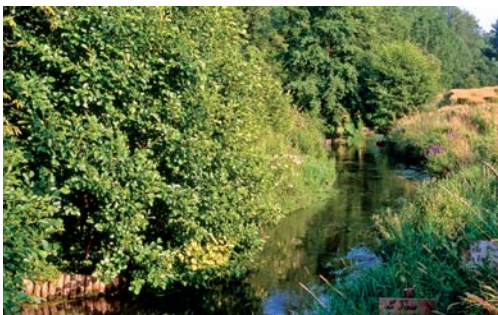
Le Parc sensibilise le grand public à cette question tout au long de l'année 2010 avec une grande exposition au musée du Vexin français et propose aux enseignants, dans le cadre d'un appel à projet, de travailler sur ce thème tout au long de l'année scolaire 2009/2010.

La Maison du Parc en 2010 : l'eau s'expose !

De janvier à novembre 2010, le Parc présente au musée du Vexin français une exposition sur le thème de l'eau pour apprendre à mieux connaître cette ressource vitale et mieux la protéger. En effet, d'apparence inépuisable, elle est rare dans la réalité, mal répartie et mal partagée...

Des maquettes, jeux interactifs, saynètes, documentaires illustreront son cycle, ses différents états, les usages et les enjeux dont elle fait l'objet, ainsi que son omniprésence dans le monde et dans notre corps. L'exposition propose de partir pour un voyage au pays de l'eau en suivant les tribulations d'une goutte d'eau sur une grande maquette animée présentant le cycle de l'eau ; de s'arrêter un moment autour de la mare pour découvrir son écosystème, occasion d'en savoir plus sur les milieux humides du Parc... Enfin, l'exposition se fera l'écho de quelques pistes aujourd'hui à l'étude pour faciliter l'accès à l'eau pour tous : des solutions pour mieux économiser cette ressource seront proposées.

Des manifestations seront organisées dans le Vexin pour présenter les actions menées sur le territoire et les visiteurs pourront tester leurs connaissances grâce à des quizz sur le Vexin français.



Sommaire

Perspective

L'eau,
une ressource en question p. 3 et 4

Actu du Parc p. 4 et 5

Dossier

La biodiversité,
un enjeu mondial qui s'affirme
dans le Vexin français p. 6 à 12

Portrait

Pommes et chevêches,
une association naturelle p. 13

Main verte

De belles mais fâcheuses colonisatrices :
ces espèces végétales invasives . . . p. 14

Zoom

Guides de Parc p. 15

Initiatives

Epiais-Rhus, une commune
rurale très nature p. 16

Agenda

Exposition « Énergies libres ! » p. 17
Manifestations 2009. p. 18 et 19

*En couverture : une vue de la Vallée de l'Eppe
© S. Perera - Alizari Images*

Perspective

Éducation à l'environnement : tous à l'eau !



Enseignants, mouillez-vous !

Le Parc propose aux classes un appel à projet permettant à chaque élève de découvrir l'importance et la fragilité de la ressource en eau, d'agir pour sa préservation et d'imaginer sa gestion au sein de son école, de sa commune...

Un projet en quatre phases

■ Présentation et questionnements

Les enseignants auront à définir ce que représentent et évoquent pour leurs élèves la ressource et ses enjeux. Des enquêtes sur l'eau seront menées dans les communes des écoles engagées dans le projet.



■ Recherches et réalisations en classe

Après avoir collecté les informations locales, les élèves entreprendront des recherches plus approfondies sur les différentes thématiques abordées. Il s'agira alors de proposer un réel projet axé sur le développement durable

au sein de l'école, une action locale pour protéger la ressource en eau (création d'une mare, récupérateur d'eau pluviale, communication et sensibilisation...).

■ Visites de l'exposition au Musée du Vexin français !

Les classes visiteront gratuitement le Musée du Vexin français à Théméricourt entre février et mai 2010.

■ Découverte de projets

Une ou plusieurs visites sur demande seront organisées pour découvrir des actions locales déjà menées. Par ailleurs des interventions des animateurs du Parc seront possibles pour affiner le projet de l'enseignant.

Fêtes des écoles écocitoyennes : ça coule de source !

En fin d'année, les classes sélectionnées participeront à la Fête des Écoles écocitoyennes à la Maison du Parc afin de promouvoir leur projet et d'échanger avec les autres classes.

■ **Contact :** Caroline Robert, chargée de mission Éducation à l'environnement et au territoire - Tél. 01 34 48 66 07

Entreprises, agriculteurs, prestataires touristiques : participez aux Eco-trophées du Parc !

Le Parc mène une nouvelle initiative pour valoriser les entreprises de son territoire. Du 1^{er} novembre 2009 au 12 février 2010, il lance un concours pour récompenser et valoriser les entreprises, les agriculteurs et les prestataires touristiques du territoire qui sont engagés dans une démarche de développement durable. De nombreux prix dont 3 000 € pour le premier de chaque catégorie sont à gagner.

Renseignements

et retrait des dossiers de candidature :

service développement

Tél. 01 34 48 66 30

economie@pnr-vexin-francais.fr

Pour consulter le règlement du concours :

www.pnr-vexin-francais.fr,

rubrique « vivre et travailler »

Parc d'activités des Portes du Vexin



Le 19 septembre dernier, l'entreprise Hervé Thermique a inauguré ses bâtiments à Ennery. Par ailleurs, cette entreprise vient d'obtenir la certification « NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE » et le label Très Haute Performance Énergétique (THPE).

Actu du Parc

Les secrets de la Chaussée Jules César

Réalisée voici plus de 2000 ans par Agrippa, général romain en charge des routes en Gaule, la Chaussée Jules César est un véritable ouvrage d'art. En 2008, le Parc a demandé aux services archéologiques du Val d'Oise d'effectuer des fouilles entre les communes de Commeny et de Guiry-en-Vexin, une partie des fondations (le radier) de la voie étant mise à nue à proximité de la départementale en raison de l'érosion. Ces fouilles se sont déroulées au mois de juillet 2009 afin de rechercher l'espace de son emprise et son intégration. Plusieurs points sont acquis : la confirmation de la datation de la Chaussée au 1^{er} siècle avant JC et la présence de différents vestiges sur le site. Des travaux de conservation et des panneaux d'informations seront réalisés par le Parc afin de permettre au public de découvrir tous les secrets de la Chaussée.



Pays d'Art et d'Histoire

Le Parc du Vexin français a accueilli en juillet les Parcs naturels régionaux du Luberon, de la Narbonnaise en Méditerranée et de Loire-Anjou-Touraine, l'Ecole d'Architecture de Nancy et la Ville de Pontoise pour une journée de travail organisée par l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire. Objectif de ces échanges : définir les complémentarités entre les deux réseaux dans le domaine de l'interprétation du patrimoine, de la formation des personnels, du développement durable et de la sensibilisation des publics. Dans le cadre d'un partenariat avec Pontoise, Ville d'art et d'histoire depuis 2006, le Vexin français serait le premier Parc naturel régional à bénéficier de ce label.

Les Marques Accueil et Produit du Parc : les nouveaux acteurs labellisés



Agriculteurs, producteurs et fournisseurs de services travaillant sur le territoire du Parc peuvent se voir attribuer la « Marque Parc ». Plusieurs nouveaux acteurs vous accueillent depuis 2009.

Gîtes ruraux

- Gîte rural de la Grande Ferme, à Avernes - sandrine@gite95.fr
- Gîte rural des 3 Chênes, à Ronquerolles - claireflavian@orange.fr
- Gîte d'étape de La Roche-Guyon - 01 34 79 72 67

Chambres d'hôtes

- La Forge de la Buaille, à Aincourt - forge.buaille@orange.fr

- Le Jardin des Belettes, à Auvers-sur-Oise - annie.adrot@wanadoo.fr
- La Maison Delaleu, à Parmain - chambredshotes.parmain@wanadoo.fr

Restaurants

- Le Chemin des Peintres à Auvers-sur-Oise - 01 30 36 14 15
- La Table Verte, à Genainville - 01 34 67 05 00
- Les Vignes Rouges à Hérouville - 01 34 66 54 73
- Les Bords de Seine, à La Roche Guyon - 01 30 98 32 52
- L'Auberge de la Gare à Montgeroult - 01 34 42 71 28

Plusieurs **producteurs** ont aussi bénéficié de la Marque dont les vergers de la Ferme des Vallées à Auvers-sur-Oise, les Vergers d'Hardeville à Nucourt (pommes) et les Vergers d'Ableiges (fruits) ainsi que la Ferme Brasserie du Vexin à Théméricourt (bières), l'Huilerie Avernoise à Avernes (Colza et Tournesol) et la Ferme du Lapin Compote à Commeny (lapins).

Un site gallo-romain au cœur du Parc



Depuis 2007, le Parc s'est engagé avec plusieurs partenaires pour préserver et valoriser le site de Genainville. Dans le cadre d'un Programme collectif de recherches, sous la direction de Didier Vermeersch⁽¹⁾, une nouvelle campagne de fouilles archéologiques a été menée en août dernier sur le site, dont les analyses sont en cours. Elle finalise les recherches des 3 dernières années. Un document de synthèse sera publié en 2010.

(1) Maître de Conférence, Université Cergy-Pontoise, Conservateur en chef territorial du patrimoine.

Dossier



La biodiversité, un enjeu mondial

Depuis les origines, l'Homme contribue au modelage des paysages. Son impact sur l'évolution des écosystèmes est devenu prépondérant par rapport aux facteurs d'évolution naturels. Depuis 60 ans, le développement des activités humaines a entraîné la banalisation de la nature. Le rythme d'extinction des espèces est actuellement 1 000 fois supérieur à ce qu'il devrait être naturellement.

À l'horizon 2010, plus d'un million d'espèces pourraient disparaître de la planète ! À côté d'espèces emblématiques très médiatisées connues du grand public, de nombreuses espèces de plantes et d'animaux hier encore communes dans nos campagnes sont en régression comme l'hirondelle de fenêtre, le grillon des champs ou le bleuet. Agir pour qu'elles ne disparaissent pas n'est pas qu'un enjeu esthétique ou affectif. Les espèces sauvages constituent en effet des communautés très organisées, les écosystèmes, qui agissent sur le milieu physique et le milieu humain. Leur rôle fonctionnel participe à la gestion et à la production des territoires. Plus les écosystèmes sont diversifiés et proches d'un état naturel, mieux ils remplissent ces fonctions. La biodiversité est avant tout une alliée qui nous aide à gérer notre espace. En la protégeant, c'est nous et nos enfants que nous protégeons. Pour mener à bien cet objectif, la Charte du Parc 2007-2019 s'engage dans trois challenges : connaître les milieux pour mieux les comprendre, trouver les dispositifs réglementaires pour les protéger, enfin expérimenter et développer des modes de gestion afin de préserver la biodiversité.

Les grands challenges de la Charte

Connaître... pour mieux gérer

L'intérêt patrimonial du Vexin français s'exprime par la diversité des habitats naturels qui y sont représentés. Afin de programmer au mieux les actions de protection et de gestion à mettre en œuvre au cours des dix prochaines années, le Parc a entrepris un vaste travail d'inventaire de son patrimoine naturel grâce aux atlas communaux. D'ici trois ans, l'ensemble des territoires des 99 communes du Parc sera ainsi inventorié.

« Notre commune ne disposait d'aucune information sur la biodiversité, précise Jean-Luc Gris⁽¹⁾. Ma première action d' élu en 2008 a été de solliciter le Parc pour la

mise en œuvre d'un atlas communal afin de nous aider à mieux comprendre les enjeux sur notre territoire. Nous ne pouvions envisager notre Plan Local d'Urbanisme sans ces données écologiques essentielles à la projection de notre projet



de village pour les années à venir. Les Gaillonnais sont très attachés à leur cadre de vie. Le résultat des dernières élections Européennes à Gaillon-sur-Montcient nous a confortés dans notre volonté de faire un Plan Local d'Urbanisme exemplaire en matière de développement durable. La préservation de la biodiversité n'est d'ailleurs pas leur seule préoccupation : bon nombre d'entre eux sont attachés à sa mise en valeur. Une meilleure connaissance de notre patrimoine naturel afin de prendre les bonnes décisions, notamment en matière d'urbanisme, y contribuera forcément » conclut-il.

(1) Jean-Luc Gris, maire de Gaillon-sur-Montcient

qui s'affirme dans le Vexin français

Une trame des réseaux écologiques à l'échelle du Vexin...



Les milieux sensibles comme les marais, les coteaux calcaires, les boisements et les éléments qui les reliait, haies, prairies, talus, cours d'eau composent une mosaïque fragile. Cette dernière représente pour les espèces vivantes une trame qui leur permet de se déplacer, de trouver un abri, de se reproduire ou de se nourrir. Dans cet ensemble, la nature plus « ordinaire » et notamment les « ceintures vertes » autour des villages ont un rôle important à jouer. À son échelle, et depuis sa création, le Parc mène des actions pour restaurer ou maintenir ces réseaux écologiques.



Une coopération entre la Fédération de Chasse et le Parc a permis d'implanter des haies champêtres en milieu agricole afin d'améliorer la protection des cultures et de créer ainsi des habitats pour la petite faune et le gibier.

« Ce partenariat permet à chaque structure d'apporter et de mettre en commun son expérience, souligne Ronan Tabourel⁽²⁾, mais aussi et surtout de développer de nombreux contacts apportant de la crédibilité au projet, ce qui a entraîné le renforcement du linéaire de haies. L'association entre le Parc et la FICEVY a aussi multiplié le nombre de leviers pour convaincre les agriculteurs, les propriétaires, les municipalités, les chasseurs... Les paysages du Vexin français étaient encore agrémentés de haies au début du siècle dernier, notamment dans les prés voués au pâturage et aux abords des villages. La mécanisation et l'urbanisation ont entraîné la disparition de nombreuses haies, avec comme conséquences l'appauvrissement progressif de la faune et de la flore associées, et dans de nombreux cas, le ruissellement et l'érosion des sols. Pour toutes ces raisons, les objectifs du Parc et de la FICEVY sont de promouvoir et de soutenir la création de haies en milieu rural. Ce partenariat n'est qu'un début : le souhait de chacun est de renforcer nos milieux naturels ruraux en matière de biodiversité. La haie en plaine agricole a de multiples avantages en matière de flore, de faune et de biodiversité en général. Nos deux structures sont en relation et continuent de travailler de concert sur le thème de la biodiversité avec comme outils Natura 2000, la trame écologique du territoire pour le Parc et Agrifaune, pour la FICEVY » conclut-il.

(2) Fédération de Chasse, FICEVY

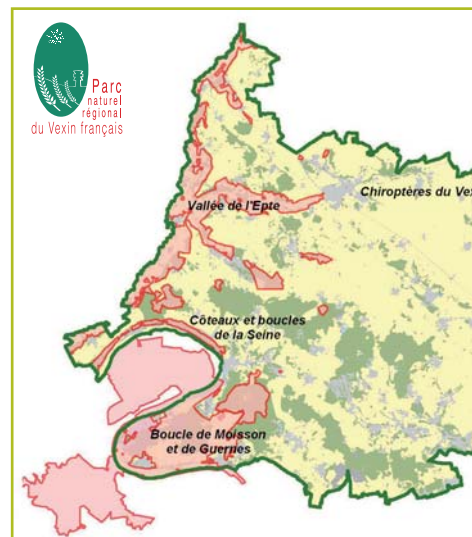
Protéger... mais comment ?

Le Parc naturel régional du Vexin français ne peut pas imposer de mesures réglementaires et s'appuie sur celles qui existent pour préserver la biodiversité. Différents dispositifs réglementaires – parfois complémentaires – peuvent en effet s'appliquer sur son territoire, du niveau européen au niveau local. Souvent même avant leur classement, de nombreux sites remarquables ont été identifiés et préservés grâce au travail des experts du Parc. Au total, ce sont presque 10 000 ha qui bénéficient actuellement de mesures de protection à différents niveaux dans le Vexin français.

« Autrefois, les activités pastorales pourvoient à l'entretien naturel des pelouses calcaires des coteaux des boucles de Seine, rappelle Dominique Herpin⁽³⁾, mais à partir des années

1970, les milieux ont commencé à se fermer et certaines espèces comme les orchidées à se faire plus rares. La Directive Habitat a permis, à travers leur inventaire, de reconnaître les espèces remarquables de nos coteaux; puis au niveau du Parc, les documents d'objectifs ont été réalisés pour leur gestion. Restent à trouver les fonds! Natura 2000, c'est avant tout sensibiliser les habitants pour qu'ils s'approprient les sites. C'est une vraie fierté d'habiter dans un site aussi exceptionnel! Quant au classement en Réserve naturelle nationale, il était attendu et permettra, grâce à cette valorisation, de bénéficier de mesures complémentaires et d'attirer un tourisme sensible à ces valeurs patrimoniales » conclut-elle.

(3) Dominique Herpin, Maire de Vétheuil et présidente du Comité de pilotage du Site Natura 2000



À l'échelle européenne, Natura 2000

Issu de l'application des directives Habitats et Oiseaux, le réseau Natura 2000 vise à protéger un réseau de milieux et d'espèces à l'échelle européenne. Dans le Vexin français, 7 500 ha sont classés Natura 2000, répartis sur quatre sites, dont trois sont gérés par le Parc.

Au plan national et régional

Le Parc, acteur de terrain, incite à des mesures visant à mieux connaître et à protéger des sites naturels. Objet d'actions de restauration écologique menées par le Parc depuis 1996, le site des Coteaux de Seine⁽⁴⁾ qui s'étend sur 278 ha de pelouses et de bois calcicoles vient d'être classé en Réserve naturelle nationale. De même les Marais du Rabuais et de Frocourt ont fait l'objet de mesures de préservation menées par le Parc avant même d'être classés en ENS (Espaces Naturels Sensibles) par le Conseil général du Val d'Oise. En effet, le Parc met en place sur les milieux naturels des plans de gestion et des suivis scientifiques, des actions de restauration de milieux et intervient pour l'animation de ces espaces.

« Limay, ville-porte du Parc, compte 40 % de son territoire en Espace Naturel Sensi-

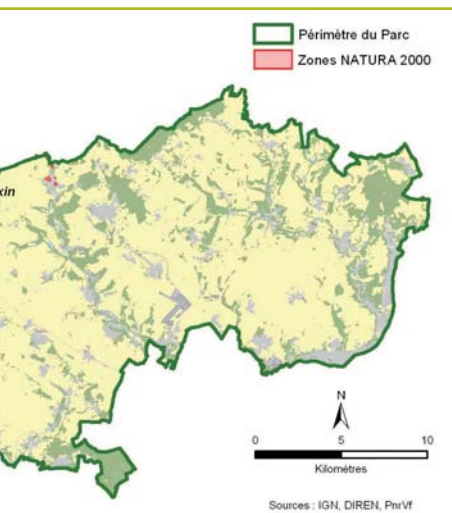
ble, confie Catherine Couturier⁽⁵⁾, le reste de la surface de la commune se répartissant pour moitié en habitat, pour moitié en activités industrielles. Bien que nous ayons déjà des espaces verts à vocation familiale, sportive et de loisirs, comme les bords de Seine et la forêt St Sauveur, l'opportunité de préserver les 65 ha des anciennes carrières Lafarge nous a conduits dans un premier temps à acquérir le site, puis à faire réaliser un diagnostic écologique assorti de propositions d'aménagement et de gestion. Cette étude a mis en évidence des enjeux écologiques forts en termes de milieux, pelouses calcaires, faibles, zones humides, ainsi qu'en termes de biodiversité faunistique et floristique : 83 espèces végétales remarquables, 62 oiseaux nicheurs, dont la Chouette chevêche, des reptiles, des amphibiens et de nombreux insectes. Nous sommes



enchantés que le site soit classé en Réserve naturelle régionale et nous souhaitons le valoriser et en faire profiter, entre autres, les limayens. Ce classement nous permet également de bénéficier de fonds de la Région pour assurer sa préservation. Par ailleurs, nous organisons depuis 2005 des sorties « découverte » avec les écoles, collèges et lycées ainsi qu'avec le public (sur RDV). Nous travaillons étroitement avec le Parc et le milieu associatif, et à terme, nous souhaitons ouvrir sur le site une « maison de la nature » », conclut Catherine Couturier.

(4) RNN Coteaux de Seine, créée par décret en mars 2009

(5) Maire adjoint de Limay, chargée de l'urbanisme, du logement et du cadre de vie



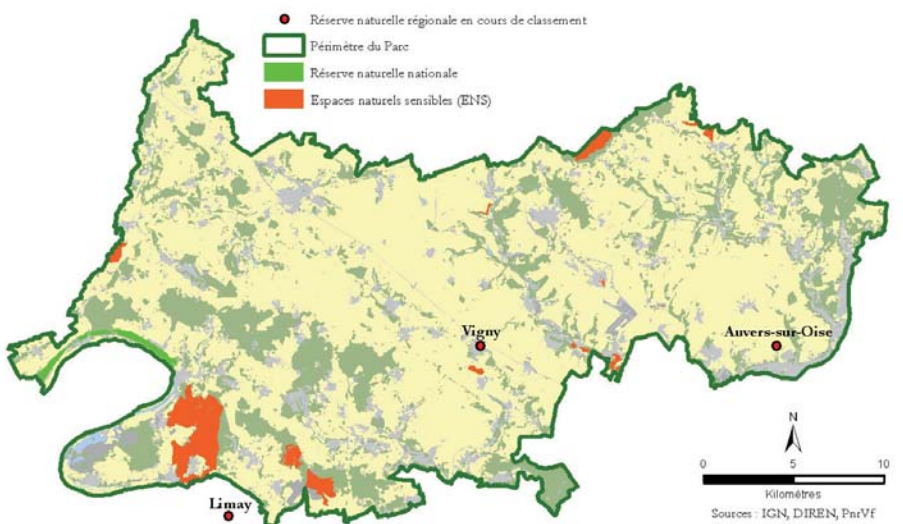
Les Zones Natura 2000 du PNR du Vexin français
Les coteaux et boucles de la Seine, la vallée de l'Epte francilienne et ses affluents, les sites d'hivernage des chiroptères (chauves-souris) du Vexin français, le site des boucles de la Seine et la forêt de Rosny, dont une partie seulement recouvre le territoire du Parc.
Pour toute information :
<http://sitesnatura2000duvexin.n2000.fr>

Les Espaces Naturels Sensibles, Réserves naturelles régionales et Réserve naturelle nationale

Depuis 2006, plusieurs réserves naturelles régionales ont vu le jour sur la base de leur valeur patrimoniale et de l'engagement des propriétaires à appliquer des plans de gestion. 3 sites géologiques sont concernés dans le Vexin : carrières de Vigny, d'Auvers-sur-Oise et de Limay.

Liste des ENS 95 : marais de Frocourt, du Rabuais et de Boissy; bois du moulin de Noisement, butte de Rosne et de Marines, pelouses calcaires des bois de Morval et de la Tour du Lay, carrière de Vigny, étang de Vallières.

Liste des ENS 78 : butte du Hutrel et bois de Moussus.



Expérimenter et gérer pour préserver la biodiversité

Trouver un équilibre entre les activités humaines et l'espace consenti à la « nature sauvage » ou mettre en place des modes de gestion adaptés pour maintenir un état de conservation satisfaisant sont les enjeux de la biodiversité. C'est le cas notamment pour les prairies, marais, bosquets, friches ou talus. Les espaces de transitions entre le bois, l'espace cultivé et le village n'ont souvent plus leur place. Toutes les actions menées en

faveur de la biodiversité par le Parc sont partagées avec les agriculteurs, les chefs d'entreprises, les élus ou les associations et les habitants du territoire.

Des mesures agro- environnementales dans l'espace agricole

Le Parc encourage et soutient les agriculteurs à travers les programmes PRAIRIE dans lesquels les exploitants s'engagent à maintenir des prairies en pâturage extensif, à conserver les haies, les arbres isolés et les vergers de hautes tiges, ainsi qu'à

mettre en place des bandes enherbées, des talus et des haies pour lutter contre l'érosion, et à réduire l'utilisation d'intrants. Pour 2010, un nouveau programme PRAIRIE « Biodiversité » est en projet sur le territoire du Parc. Des semis de jachères « biodiversité », favorables aux insectes pollinisateurs sauvages et domestiques, ont été mis en place grâce à un partenariat avec des agriculteurs et apiculteurs locaux, comme à Chars. Ces espaces sont suivis annuellement afin de mesurer leur impact sur la flore et la faune.

« *L'essentiel, c'est que soit bon pour les insectes !* » s'amuse Frédéric Dujardin⁽⁷⁾. Pas banal comme réflexion pour un maraîcher, mais les idées reçues évoluent, et aujourd'hui, à la faveur de partenariats avec le Parc, les jachères participent à la biodiversité. « *Voici 3 ans, j'ai commencé par m'engager sur un contrat PRAIRIE, précise Frédéric, puis en 2008, vers une jachère apicole qui a fait le bonheur de mon voisin apiculteur ! Aujourd'hui j'ai 3 ha et demi en flore mellifère, ce qui présente d'abord un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs comme les abeilles, favorise la pollinisation de mes propres cultures et enrichit les associations d'insectes utiles comme les carabes, prédateurs de mollusques et d'insectes nuisibles ! Un succès sur toute la ligne.* »

(4) Maraîcher à Chars

La mise en place d'une gestion différenciée

La biodiversité ne s'arrête pas aux « espaces naturels ». Elle peut être encouragée dans les rues, les places de villages et même dans les zones d'activités économiques. L'opération pilote des rus du Roy permet une mise en place de gestion différenciée des espaces vert et du jardinage biologique s'exerçant dans les 7 communes du bassin-versant.





Entreprise Matthews

« Pour les personnes qui s'intéressent à la préservation, à la diversité, la protection des paysages, l'intérêt de gérer différemment s'impose comme une évidence, précise Thierry Dubois⁽⁵⁾, tant il est urgent de préserver les ressources simplement parce que nous ne pourrions vivre dans un environnement dégradé très longtemps. L'action attentive de la commune de Vétheuil s'inscrit dans une pensée philosophique d'intérêt général.



Cette gestion évidente pour certains n'est pas simple à mettre en œuvre et se heurte aux habitudes des autres qui n'ont pas encore mesuré l'importance de l'enjeu. « L'ensauvagement » le côté « mal léché » peut ressortir comme un manque d'entretien, une mauvaise volonté, une gestion communale douteuse, créer du mécontentement, des incompréhensions... Nous ne sommes qu'à l'aube de cette réflexion : il faudra du temps, tant pour les équipes du personnel et des élus qu'en direction des habitants. Nous devons élaborer des plans concernant l'usage des herbicides, déterminer des zones de traitement, les rythmes d'applications des produits, tester de nouvelles méthodes, former et informer pour aller du domaine public vers le domaine privé. Nous devons contribuer à ce que l'habitant ait un autre regard sur les espèces sauvages, déterminer des zones de fauchage tardif, nos zones patrimoniales, tout ceci à budget et personnel constant. Nous comptons aussi nous appuyer sur l'expérimentation en cours dans d'autres communes et nous faire aider par l'association « Nord Nature Chico Mendès » missionnée par le Parc » conclut Thierry Dubois.

(5) Conseiller municipal à Vétheuil

Le projet de zone d'activités de la Communauté de communes de la Vallée du Sausseron s'inscrit sur une ancienne friche industrielle de « France Telecom » de 71 ha dans la continuité de la zone d'activités existante, sur la commune d'Ennery. L'ensemble de ce secteur représente un intérêt écologique important sur le territoire du Vexin puisqu'il comporte la plus grande surface de prairie de fauche d'un seul tenant d'environ 50 ha.

La biodiversité... dans le Parc d'activités des Portes du Vexin à Ennery

« Le regroupement des activités économiques dans des parcs d'activités est inscrit dans la Charte du Parc, rappelle Marc Giroud⁽⁹⁾. Les infrastructures gagnent, en effet, à être collectives tant pour des raisons économiques qu'environnementales. L'objectif de la Communauté de communes de la Vallée du Sausseron est de réaliser sur le site d'Ennery un parc d'activités intercommunal exemplaire. La Communauté a pour cela constitué un groupe de travail avec, entre autres, le Parc, des représentants d'en-

Dossier



treprises et les associations concernées, Amis du Vexin et Sauvegarde de la vallée du Sausseron, afin de définir une Charte environnementale plus contraignante que la réglementation actuelle, mais aussi plus incitative. Un ingénieur environnemental a été engagé pour accompagner les entreprises. Son rôle est de les inciter à la mise en pratique de la Charte, tout en leur démontrant ce qu'elles ont à y gagner sur le long terme. Les efforts portent sur l'énergie, sur l'eau et, bien entendu, aussi sur la faune et la flore. Cette faune et cette flore, banales en apparence, sont, en fait, remarquables sur ce secteur, qui, derrière les grilles de France Télécom, s'est trouvé durant des décennies à l'abri des engrais et des pesticides. La Communauté de communes s'en considère aujourd'hui responsable. Tout au long de la mise en place du Parc d'activités, des secteurs entiers seront conservés en leur état actuel de friche. Par la suite, les espaces laissés libres par les bâtiments et la voirie pourront être reconquis par les espèces ayant continué à proliférer tout à côté. Le public devra ainsi s'habituer à voir sur le site des herbes un peu folles à la place des gazons parfaitement tondus. Comme il lui faudra aussi s'habituer à voir

les talus de nos voiries intercommunales progressivement recolonisés par de multiples espèces et non plus broyés deux ou trois fois par an. L'enjeu est aujourd'hui de faire comprendre que cette nouvelle démarche est seule garante du respect de la biodiversité » conclut Marc Giroud.

(9) Marc Giroud, maire de Vallangoujard, président de la Communauté de communes de la Vallée du Sausseron, président de la Commission Environnement du Parc



...dans les espaces patrimoniaux

La spécificité de certains milieux ouverts, autrefois pâturés ou entretenus grâce aux activités agricoles, tend à changer de nature. Colonisés par les arbustes, ils se ferment et les espèces qui les caractérisent disparaissent. C'est le cas notamment des pelouses calcaires et des marais. Selon les types de milieux, le Parc expérimente des modes de gestion en mettant en place des pâturages extensifs saisonniers de bovins, d'ovins ou d'équins adaptés aux coteaux ou aux zones humides. Chevrier, horticulteur, éleveur à Pontoise, Laurent Duboc est un berger nomade exerçant ses activités entre les coteaux de l'Oise et ceux de Seine. Le Parc lui a en effet confié le pacage de différents ENS départementaux et de la réserve des coteaux de Seine. Son troupeau de brebis solognotes se nourrit sur les pelouses calcaires pour maintenir ouverts ces milieux exceptionnels. « Ce qui m'intéresse, confie-t-il, c'est de monter une « troupe » de moutons et de devenir un vrai berger éleveur, travailler avec des gens ouverts et partager avec les habitants et les promeneurs le goût de la nature en participant à la gestion douce des pelouses à l'abandon : j'ai tout à y gagner ! ». Entre Gommecourt, Chérence, Vigny et Noisemont, n'hésitez pas, passer un peu de temps avec Laurent, il a beaucoup à vous apprendre.

De nombreux acteurs de terrain, associations et élus s'engagent aux côtés du Parc sur les enjeux de la biodiversité et du patrimoine naturel. Mais ces actions, pour être efficaces à long terme, doivent s'accompagner d'un changement d'attitudes et d'habitudes afin de ne pas considérer seulement la nature comme un territoire à gérer ou à conquérir, mais comme un milieu vivant avec lequel nous devons composer. À cet effet, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au territoire sont des axes majeurs de la politique du Parc envers les scolaires, les habitants et les élus.

Pommes et chevêches, une association naturelle...

Depuis 1992, le Club Connaître et Protéger la Nature de la Vallée du Sausseron initie petits et grands à la découverte de la nature, et comme le nom de cette association l'évoque, à une meilleure connaissance de la faune et de la flore. Ces petites graines semées font des « curieux de nature » les garants de la biodiversité des générations futures. Martine Baudin, aujourd'hui présidente du CPN de la Vallée du Sausseron et maire de Berville, poursuit cette démarche naturaliste...

De la Fête de la pomme...

« Au moment de la mise en place du Parc, un partenariat avec les associations de protection de la nature⁽¹⁾ s'est constitué autour de la protection de la chouette chevêche et de son milieu de vie, le verger traditionnel de hautes tiges. La campagne de communication menée à l'origine de l'opération « Des pommes et des chevêches » en 1999 m'a tout de suite interpellée, se souvient Martine Baudin. Cette nature ordinaire et précieuse que j'ai côtoyée dès mon enfance chez ma grand-mère en Normandie, je la voyais se banaliser ou disparaître. Commencer par restaurer des vergers ou inciter à la plantation d'arbres fruitiers m'a paru une démarche essentielle pour conserver la biodiversité, dont la chouette chevêche peut être la figure emblématique. »

...à la Vallée du Sausseron et au CPN

Élue locale en 2001 puis maire de Berville en 2005, Martine Baudin a renoué avec le milieu rural à travers les Croqueurs de Pommes, le jardinage et les balades dans la vallée au fil des saisons... « Devenir



responsable de l'association CPNVS⁽²⁾ m'a conduit à un engagement plus fort avec une équipe qui connaissait déjà très bien la campagne environnante. Nous avons ainsi créé un premier verger en 2001 sur la commune. Il offre à présent 35 variétés de pommes à couteaux et à cidre, grâce à une convention signée avec le Parc qui a contribué pour 70 % à cette action. »

Des vergers et des chouettes partout...

« Associant haies à baies et vergers, nous avons également planté ou restauré des vergers sur Haravilliers, Frémainville, Jambville, Marines... par l'intermédiaire de programmes communaux soutenus par le Parc. Rien que pour l'année 2008, nous

avons effectué la taille de restauration de 182 vieux arbres fruitiers, la taille de 374 arbres plus jeunes et la plantation de 78 fruitiers, soit 35 chantiers sur 17 communes différentes. Nous avons constitué une pépinière de sauvegarde afin de conserver les greffons de variétés locales anciennes. Enfin, nous avons construit et mis en place 60 nichoirs à chevêche sur la vallée du Sausseron et menons le recensement des populations en février-mars. »

Une sauvegarde engagée

« Organiseurs de la Fête de la Pomme, qui aura lieu cette année à Neuilly-en-Vexin le 15 novembre, nous réalisons une collecte de pommes chaque automne pour produire du jus pasteurisé. Nous valorisons ainsi la production des propriétaires et incitons à la conservation de leur verger. Nous avons aussi créé un poste de permanent afin de poursuivre la préservation des chevêches et de leurs milieux. Le noyau de population locale semble conforté, avec une bonne occupation des nichoirs, mais beaucoup de choses restent à faire au niveau de l'ensemble du territoire du Parc. Une gageure à mener tous ensemble ! » conclut Martine Baudin.

(1) Opération « Des pommes et des chevêches » : actions de préservation des vergers de hautes tiges et de la Chouette chevêche menées en partenariat par le CPN Vallée du Sausseron, les Croqueurs de Pommes d'Ile de France, le CORIF (Centre Ornithologique d'Ile-de-France) et le PNR du Vexin français
(2) Connaître et Protéger la Nature Vallée du Sausseron

Fête de la Pomme

La Fête de la Pomme aura lieu le dimanche 15 novembre dans la commune de Neuilly-en-Vexin de 10 heures à 17 heures : ateliers, animations, marché du terroir, démonstrations et expositions seront au rendez-vous.

Un repas campagnard est organisé (réservations au 01 34 66 68 86).

Main verte

De belles mais fâcheuses colonisatrices : ces espèces végétales invasives

Les plantes invasives sont des végétaux provenant en général d'un autre continent et sont dites exotiques. Introduites comme plantes décoratives ou de façon accidentelle, une partie d'entre elles s'adapte au climat local et se répand massivement aux dépens des espèces locales. C'est aujourd'hui la seconde cause de diminution de la biodiversité après l'artificialisation des sols par l'homme.

S'adapter ou disparaître...

Toutes les espèces exotiques ne sont pas invasives et nombre d'entre elles ont enrichi la biodiversité. Par les vents d'altitude, les oiseaux migrateurs, les laines ou les pelages animaux, les graines accomplissent parfois de longs périples. Cette expansion naturelle est de fait à l'origine d'une part de la biodiversité floristique des continents : chaque plante s'adaptant avec succès évolue alors selon la nature des sols et le climat vers une nouvelle (sous) espèce. Quand leur présence est reconnue depuis plus de 1500 ans, on parle d'espèce naturalisée.

Opportunistes sans partage

Toutefois, certaines d'entre elles occupent « toute » la place, et particulièrement l'espace des plantes locales. La plupart de ces belles conquérantes produit des graines abondantes qui sont disséminées par le vent. Elles ont une préférence pour les friches, les talus et les zones dites rudérales⁽¹⁾, comme la renouée du Japon, la verge d'or, le buddléia. Ce dernier, appelé aussi arbre à papillons, est également vendu dans les jardinerie pour attirer – justement – les lépidoptères. Malheureusement, si on n'arrache pas les jeunes plants, cet arbuste couvre très vite tout le jardin ! La berce du Caucase, une magnifique ombellifère décorative, recèle une sève redoutable et brûlante qui peut vous mener aux urgences !

Des mesures de bon sens

Évitez de faire de votre jardin une pouponnière de plantes invasives en plantant les espèces exotiques les plus prolifiques, et si le vent favorise une poussée de celles-ci chez vous, n'hésitez pas à les arracher.

Quelques végétaux à proscrire

■ Le buddléia (*Buddleja davidii*)

C'est un arbuste toxique aux tiges anguleuses, aux fleurs odorantes en épi dense, de couleur rose pâle à violet. Il a été importé en Europe de Chine à la fin du XIX^e siècle et survit dans la moindre anfractuosités.

■ La renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)



La renouée du Japon est une plante herbacée vivace aux tiges segmentées et creuses, formant des fourrés denses de 2 à 3 m. Elle fleurit en octobre en épis blancs. Originnaire du Japon et introduite aux Pays-Bas en 1830 par un botaniste pour fixer les sols, puis comme plante fourragère pour le bétail, sans succès.

■ La verge d'or du Canada (*Solidago canadensis*)



La verge d'or est une plante vivace à rhizome. La tige, raide et dure, peut atteindre 1 mètre. Les feuilles, alternes, d'un beau vert, sont ovales et allongées. Les fleurs jaunes apparaissent de juillet à octobre. Originnaire du Canada, elle a été introduite en Europe entre le XVIII^e et le XIX^e siècle comme plante ornementale.

■ La grande berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Ombellifère très toxique pouvant atteindre 5 m aux feuilles très amples, alternes et glabres, ses ombelles peuvent mesurer jusqu'à 50 cm de diamètre. Originnaire de la chaîne caucasienne (sud de la Russie). Elle a été introduite à la fin du XIX^e siècle comme espèce ornementale par un botaniste, en Suisse et en Grande-Bretagne.

■ L'ailanthe du Japon et la jussie (*Ailanthus altissima* et *Ludwigia peploides*)

Un arbre au bois sans valeur et à l'odeur désagréable, allergisant, et la jussie, une plante à fleur amphibie des milieux humides originaire d'Amérique du Sud et introduite dans les bassins au XIX^e siècle, comptent également parmi les végétaux très invasifs. Pour cette dernière, n'hésitez pas à signaler le lieu de son éventuelle présence au Parc.

⁽¹⁾ Plantes poussant dans les friches, les milieux anthropisés, les bords de chemin

Guides de Parc : découvrez le territoire avec eux !

Un nouveau métier est né dans le Vexin français à l'initiative du Parc naturel régional du Vexin français, en association avec la Haute Vallée de Chevreuse et Oise Pays de France. Les guides de Parc exercent leur activité pour faire partager leur passion et leur connaissance du Vexin depuis mai dernier. La parole est aujourd'hui donnée à **Amandine Dewaele** et **Manuel Bénier**, plus spécialisés sur les complicités entre la nature sauvage et l'homme.



Faire partager l'histoire des gens qui n'en ont pas

Aucun risque de vous ennuyer si vous partagez un bout de chemin de traverse en compagnie d'Amandine : « *Je veux créer du lien sur le territoire, mener les gens que j'accompagne sur les sentiers de la découverte et des rencontres... Je suis infiniment curieuse du patrimoine historique et industriel, des traces imbriquant géologie et architecture, des confrontations iconoclastes entre homme et nature... Faire partager l'histoire de ceux qui n'ont pas... Ouvrir des portes dérobées dans la tête...* ». La curiosité d'Amandine n'a pas de limites et la diversité de son itinéraire laisse rêveur : historienne, anthropologue, archéologue, costumière, elle a exploré plusieurs voies et... jamais ne s'arrête. Des bals musettes, qu'elle a côtoyés en rédigeant un mémoire de maîtrise, à la salsa de Cuba, dont elle est tombée amoureuse... Ce qui l'a menée pendant

plusieurs années à créer un festival à Vincennes, « l'âme de Cuba », conviant musiciens, danseurs, peintres, photographes à faire découvrir leur île sensuelle. Amandine danse elle aussi sa vie, et enseigne cette expression qui donne au corps un langage d'amour universel... « *Ce qui m'a séduit dans ce nouveau métier, c'est à la fois d'apprendre du côté nature et botanique, que je connaissais peu, et d'essayer de transmettre cette beauté cachée au gré des saisons. Et transmettre, c'est aussi découvrir l'autre... des écoles aux maisons de retraite* » sourit-elle... Son site se nomme heureusement « vagabunda », une bonne raison de partager l'éphémère éternité de cette saltimbanque exaltée... <http://vagabunda.fr>

Toujours par monts et par vaux

Comme un lutin espiègle, Manu se faufile entre bois et vallons du Vexin, passionné des bêtes rousses au secret des haies et des cueillettes de fruits sauvages et de champignons... « *Ce sont mes gourmandises, confie-t-il. Depuis, mon enfance, j'erre par monts et par vaux pour m'enivrer des saveurs, des effluves et des*

pastels de la nature. Ma famille, composée de journaliers agricoles, avait déjà le Vexin comme berceau dès le XIX^e siècle. Après des études universitaires d'histoire, j'ai enseigné comme vacataire, de collèges en lycées ; un jour cette forme d'enseignement m'a semblé ne plus correspondre à l'essentiel de ce qu'il serait souhaitable de transmettre. La flamme s'était éteinte et j'ai passé la main. Mes passions pour la nature, les gens, je les cultive en me « frottant » à eux, je suis un genre de « missionnaire laïc » sourit-il. J'ai toujours préféré la qualité à la quantité, et parfois, le silence s'avère nécessaire. J'aime le pays de mon enfance. En faisant partager mes secrets, je tente d'ouvrir un nouveau regard sur les paysages. Découvrir les complicités entre la rivière et l'ancienne cressonnière, le bief et les traces du moulin, les entrelacs végétaux du marais et ses hôtes, les affleurements géologiques, concourt à cette initiation. Je travaille également avec Gaëlle à un parcours dans le Vexin français, pour mieux apprécier sa biodiversité et ses traditions rurales. Chaque fois que je transmets quelque chose, je glane un grain de sable et j'en fais mon miel... ».



Initiative

Épiais-Rhus, une commune rurale très nature...



Comme il est dit dans son bulletin municipal, Épiais-Rhus reste un petit village rural du Vexin français où l'on trouve encore une ferme avec des vaches laitières et des brebis. C'est aussi une commune au fait des enjeux environnementaux actuels : elle a obtenu en 2008 une mention au grand prix de l'environnement des villes d'Ile-de-France pour avoir planté des haies champêtres afin de lutter contre l'érosion, et en 2009, le 2^e prix dans la catégorie Éducation à l'environnement. Depuis 2006, le groupe scolaire des Bosquets obtient chaque année le label d'éco-école pour son dynamisme en matière d'éducation à l'environnement.



L'école buissonnière des Bosquets

« Depuis la Fête de la Pomme en 2002, précise Françoise Boudeau⁽¹⁾, les enfants de l'école sont sensibilisés à la protection de la nature. Avec l'arrivée en 2004 du nouveau directeur, M. Philippe Viard, l'éducation à l'environnement est d'ailleurs devenue une priorité. Recensement des arbres fruitiers, construction de nichoirs pour les chouettes, potager biologique (2006), collecte des déchets (2007), autocollant « stop la pub », sensibilisation au cycle de l'eau (2008), mare pédagogique (2009) comptent parmi les actions et les thèmes développés auprès des 60 élèves, de la maternelle au CM2. »

Un prix environnemental exemplaire

Éco-voiturage, gestion différenciée avec l'opération « Je jardine mon village » (2009), en lien avec les enfants et les habitants – grâce aux aides du Parc et du CAUE – figurent aussi au palmarès environnemental du village. Il n'est pas surprenant qu'Épiais-Rhus ait été récompensé, entre autres pour les mesures agro-environnementales prises contre les ruisselements ! Un exemple à suivre dans le Vexin français.

(1) Maire-adjoint chargée de l'environnement et de la communication

Agenda

Exposition au musée du Vexin français jusqu'au 29 novembre

« Énergies libres ! »

L'exposition « Énergies libres ! » évoque les énergies, celles que l'on exploite et qui commencent à manquer, celles qu'on nomme renouvelables et qu'il faudrait développer.

À travers les sagas du charbon, du pétrole, la vie des éléments, de l'eau, du soleil et du vent, des centrales nucléaires et des champs d'éoliennes, l'exposition aborde la pollution, le gaspillage, l'effet de serre et le réchauffement climatique au fil d'un parcours pédagogique original.

L'exposition vous fait pénétrer dans l'univers scientifique d'un « grand » personnage, le Professeur Lagrinche. Il s'est absenté, profitons-en pour visiter son atelier et ses espaces d'expérimentation !

Sur son bureau encombré d'instruments scientifiques, de maquettes et de photos,

découvrez les origines et les secrets de l'énergie.

Dans ses deux espaces d'expérimentation, revivez l'évolution depuis la révolution industrielle et partez à la rencontre des énergies renouvelables à travers la reconstitution d'un village africain.



L'exposition est ponctuée d'un programme d'animations :

■ **mercredis**
28 octobre
et 4 novembre

« Jouons avec les énergies », ateliers pour enfants.

Sur inscription (à partir de 6 ans) - Tarif : 3 €

■ **dimanche 22 novembre à 16h**
« L'énergie dans tous ses états ! »

Conférence, spectacle. Arcs électriques, lévitations, magnétisme, flammes colorées, mains lumineuses, explosions... Le Professeur Spatule vous présente sa conférence interactive et expérimentale pleine d'effets spectaculaires et de magie.

Tout public - Tarif : 5 € (conférence + visite du musée)



Manifestations 20

Mai, juin et juillet - Animations autour de l'exposition « Villages »
Le musée du Vexin français a organisé des animations populaires pour les familles qui se sont retrouvées avec plaisir à la Maison du Parc.



26 avril - La Chaussée Jules César
500 randonneurs se sont retrouvés sur cette voie antique à la découverte des trésors archéologiques qu'elle recèle.



19 et 20 septembre - Grisy Code ▼
5 000 curieux sont venus déambuler dans les jardins du village de Grisy-les-Plâtres à la découverte d'œuvres d'art exposées par des artistes contemporains.



14 juin - Fête du Parc

8 000 visiteurs se sont retrouvés au Domaine de Villarceaux où le Parc organisait sa Fête annuelle, occasion de découvrir le Vexin français mis en scène autour des actions menées par le Parc ainsi que les acteurs du territoire.



18 et 19 juin - Fête des Écoles écocitoyennes

Rendez-vous annuel organisé par le Parc, ces Journées ont accueilli 28 classes, soit 750 enfants qui ont présenté leurs projets sur le thème de l'environnement, du développement durable ou du territoire du Vexin français.



6 juillet - Week-end Sport Nature Famille
500 visiteurs se sont retrouvés à la Maison du Parc pour découvrir de multiples activités de plein air.



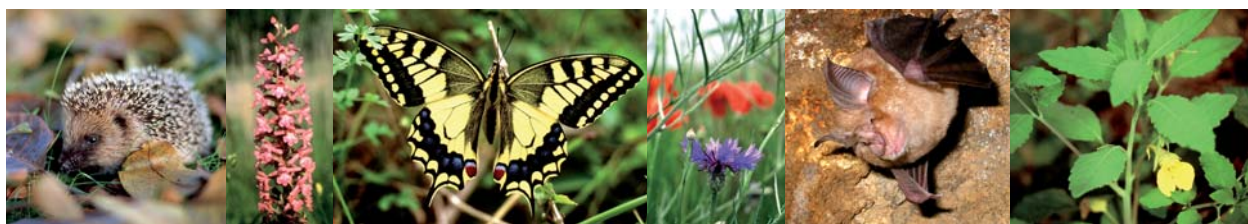
99 communes !

Situé au Nord-Ouest de l'Ile-de-France, le Parc naturel régional du Vexin français rassemble 99 communes dont 79 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines, 10 communautés de communes et 5 villes-portes.

ABLEIGES
AINCOURT
AMBLEVILLE
AMENUCOURT
ARRONVILLE
ARTHIES
AUVERS-SUR-OISE
AVERNES
BANTHELU
BERVILLE
BOISSY-L'AILLERIE
BRAY-ET-LU
BREANÇON
BRIGNANCOURT
BRUEIL-EN-VEXIN
BUHY
BUTRY-SUR-OISE
CHAMPAGNE-SUR-OISE
CHARMONT
CHARS
CHAUSSY
CHÉRENCE
CLÉRY-EN-VEXIN
COMMENY
CONDÉCOURT
CORMEILLES-EN-VEXIN
COURCELLES-SUR-VIOSNE
DROCOURT
ENNERY
EPIAIS-RHUS
EVECQUEMONT
FOLLAINVILLE-DENNEMONT
FONTENAY-SAINT-PÈRE

FRÉMAINVILLE
FRÉMÉCOURT
FROUVILLE
GADANCOURT
GAILLON-SUR-MONTCIENT
GARGENVILLE
GENAINVILLE
GÉNICOURT
GOMMECOURT
GOUZANGREZ
GRISY-LES-PLÂTRES
GUERNES
GUIRY-EN-VEXIN
GUITRANCOURT
HARAVILLIERS
HAUTE-ISLE
HÉDOUVILLE
HÉROUVILLE
HODENT
JAMBVILLE
JUZIERS
LA CHAPELLE-EN-VEXIN
LA ROCHE-GUYON
LABBEVILLE
LAINVILLE-EN-VEXIN
LE BELLAY-EN-VEXIN
LE HEAULME
LE PERCHAY
LIVILLIERS
LONGUESSE
MAGNY-EN-VEXIN
MARINES
MAUDÉTOUR-EN-VEXIN

MENOUVILLE
MÉZY-SUR-SEINE
MONTALET-LE-BOIS
MONTGEROULT
MONTREUIL-SUR-EPTE
MOUSSY
NESLES-LA-VALLÉE
NEUILLY-EN-VEXIN
NUCOURT
OINVILLE-SUR-MONTCIENT
OMERVILLE
PARMAIN
RONQUEROLLES
SAGY
SAILLY
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE
SAINT-CYR-EN-ARTHIES
SAINT-GERVAIS
SAINT-MARTIN-LA-GARENNE
SANTEUIL
SERAINCOURT
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE
THÉMÉRICOURT
THEUVILLE
US
VALLANGOUJARD
VALMONDOIS
VAUX-SUR-SEINE
VÊTHEUIL
VIENNE-EN-ARTHIES
VIGNY
VILLERS-EN-ARTHIES
WY-DIT-JOLI-VILLAGE



Couleurs du Vexin français, journal du Parc - ISSN : 1280-0112 - Journal tiré à 38 000 exemplaires - **Directeur de la publication** : Gérard Claudel - **Rédacteur en chef** : Bruno Caffin - **Rédaction** : Christian Weiss - **Participation à l'élaboration de ce numéro** : P. Barriot, J. Bourbier, J-L. Briot, M. Doix, D. Filipe, N. Galand, P. Gueit, G. Lamoise, I. Landry, M. Loriné, C. Robert, F. Roux - **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubounelle sous la direction de Véronique Doutreleau, directrice adjointe - **Création et réalisation** : Autrement dit communication - 04 92 33 15 33 - **Imprimeur** : Imprimerie Louis-Jean - 05 000 GAP - Imprimé sur papier recyclé Cocoon - **Crédit photos, illustrations et cartes** : P. Bancel ; M. Baudin ; D. Bekic ; F. Boudeau ; P. Lhomel ; P. Lévêque ; Parc naturel régional du Vexin français ; S. Perera - Alizari Images

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95 450 Théméricourt
Tél. 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr
E-mail : contact@pnr-vexin-francais.fr

 île de France


le département



Yvelines
Conseil général